



communiqué

Date **Le 18 décembre 1992**

N° 241

Pour publication

UN CONTRAT À ANKARA CRÉERA UN GRAND NOMBRE D'EMPLOIS AU CANADA

L'honorable Jean Corbeil, ministre des Transports, au nom de l'honorable Michael Wilson, ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, a annoncé qu'un important contrat a été signé aujourd'hui par le Consortium UTDC, pour la construction d'un réseau de transport en commun à Ankara, en Turquie. Cette transaction générera environ 14 330 années-personnes d'emploi au Canada.

Le projet comprend la prestation de services d'ingénierie et la construction d'un réseau de transport public de 15 kilomètres, comptant 12 stations et la fourniture de 108 voitures. Il s'agit de la première phase d'un réseau d'une longueur prévue de 54 kilomètres, appelé à décongestionner le centre-ville de la capitale de la Turquie.

«Je suis extrêmement fier que des entreprises canadiennes, avec l'appui de notre gouvernement, aient pu soutenir la très vive concurrence internationale et remporter cet important contrat, a déclaré le ministre Wilson. Cette transaction va non seulement créer un grand nombre d'emplois et stimuler les activités de nombreux fournisseurs et sous-traitants canadiens, mais elle va aussi augmenter nos chances de décrocher d'autres contrats du même genre à l'avenir.»

Le ministre Corbeil était en Turquie, au nom du ministre Wilson, pour assister à la cérémonie officielle de signature du contrat commercial. «Le Canada a une excellente réputation de fournisseur mondial de réseaux de transport urbain. Un projet d'une telle envergure accroîtra notre image de concurrent international dans ce domaine,» a déclaré le ministre Corbeil.

Au cours de sa visite, M. Corbeil a rencontré le vice-Premier ministre, le ministre des Transports, le maire d'Ankara et quelques autres représentants, pour discuter d'affaires commerciales d'intérêt mutuel dont le projet du métro d'Ankara.